

COMPTE RENDU SEANCE DU 11 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept et le onze décembre à 18h, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de : NAVES Michel, Maire

Présents : Mme BOUSQUET adjointe, M. LEDOUX adjoint, Mme MARIO, Mme MAUCORT, Mme ROUANET, Mme SEMENOU, M. GALAUP, M. IMART M. SPASKY.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme ROUANET Evelyne

Approbation du compte-rendu de la séance du 9 novembre 2017

Le compte-rendu de la séance est lu et approuvé à l'unanimité

Délibération communauté de communes

Monsieur le Maire informe les conseillers que toutes les communes de la communauté doivent délibérer au sujet de la transformation du budget annexe non autonome de l'eau en budget annexe avec autonomie financière.

Après délibération, le conseil accepte cette transformation.

Courrier KORIAN pour dégrilleur

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un courrier recommandé avec accusé de réception va être envoyé au Directeur de l'Etablissement KORIAN le Château concernant le dégrilleur car VEOLIA les a relancés plusieurs fois afin de pouvoir mettre en place un dégrilleur mais sans succès.

En effet l'arrivée importante de lingettes perturbe le fonctionnement de notre système d'épuration, entraînant des risques de pollution dans la rivière avoisinante.

Information sur l'abattage des arbres

M. GALAUP présente aux conseillers les devis concernant l'abattage des arbres au niveau du cimetière ainsi qu'à La Janardarié. Le conseil municipal décide de faire appel aux services d'ECOVANA pour effectuer ces travaux.

Concernant les arbres proches de chez M. PRADELLES à la Janardarié, le conseil municipal souhaite couper les branches qui passent au-dessus du toit de la maison afin de la sécuriser.

Les conseillers demandent aussi à voir la déclaration préalable qui a été faite à l'époque pour l'implantation du cabanon de M. PRADELLES sur l'espace public.

Afin de pouvoir vendre une partie de terrain autour de la maison de M. PRADELLES, les conseillers souhaite l'intervention d'un géomètre pour faire cette étude.

Aménagement Terrain Bosch

Le conseil municipal est satisfait des travaux qui sont en train d'être réalisés par le C.A.T pour l'aménagement du terrain Bosch.

Afin de permettre aux habitants d'avoir un endroit convivial, le conseil municipal envisage la mise en place de jeux pour enfant sur ce terrain.

Four à pain

M. GALAUP signale que le four à pain présente des nombreuses infiltrations. Il propose la mise en place de chéneaux pour résoudre ce problème.

Le conseil accepte cette proposition. Un devis sera demandé à M. MONTAGNÉ.

Galette des rois

M. NAVES propose la date du 21 janvier 2018. Le conseil valide cette date.

La séance est levée à 20h

NOM PRENOM	SIGNATURE	PROCURATION A
Michel NAVES		
Alexia BOUSQUET		
Francis LEDOUX		
Alain GALAUP		
Jean-Luc IMART		
Françoise MARIO		
Sabine MAUCORT		
Evelyne ROUANET		
Marie-José SEMENOU		
Michel SPASKY		